



Sites Natura 2000 FR N°FR2600966 et N°FR2612010

« Val de Loire Nivernais »

Bilan d'activités 2024-2025



Structure porteuse : Pays Val de Loire Nivernais

Structure animatrice (rédaction) : CEN Bourgogne

1 – Bilan temporel

Remarques	2025, avec la fin de 2024, a constitué la première année d'animation (TF1) Marché d'animation triennal 2024-2027.
Perspectives n+1 / Suites à donner	Marché d'animation triennal 2024-2027. Maîtrise d'ouvrage : Pays Val de Loire Nivernais.
Point de vigilance	Avec le changement de Maîtrise d'ouvrage (de la Région au Pays Val de Loire Nivernais), les temps de gestion administrative ont dépassé le prévisionnel du fait nécessaire tuilage pour l'appropriation du dossier.

Le temps prévisionnel d'animation globale était initialement de 108 jours pour 2024-2025. La totalité du temps a été consommée avec une surconsommation de temps sur la partie « Gestion administrative et financière » lié au tuilage du changement de maîtrise d'ouvrage (de la Région vers le Pays Val de Loire Nivernais) et dans une moindre mesure sur les « Evaluations des Incidences Natura 2000 » et « Gestion des habitats et des espèces » avec une nouvelle proposition de formation aux agriculteurs.

	Temps prévu	Temps réalisé
2- Gestion des habitats et des espèces	17 jours	19 jours
3- Evaluation des Incidences Natura	10 jours	11 jours
6- Veille et appui technique		
4- Suivis scientifiques et techniques	40 jours	35.5 jours
5- Information, communication, sensibilisation	32 jours	26.5 jours
7- Gestion administrative et financière	9 jours	16 jours

2 – Gestion des habitats et des espèces

Remarques	Les principales actions ont consisté en l'animation agricole pour les engagements MAEC Biodiversité localisée (diagnostics, plan de gestion, formation), les échanges avec la ville d'Imphy pour un futur Contrat Natura 2000 des bords de Loire.
Perspectives n+1 / Suites à donner	La suite de l'animation permettra de poursuivre les formations agricoles en lien avec le changement climatique et en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Nièvre
Point de vigilance	Temps d'animation limité

Animation des contrats Natura 2000

Pour 2025, aucun Contrat Natura 2000 n'a été signé. A noter que la FDAAPPMA de la Nièvre n'a pas déposé de lettre d'intention de restauration du Gour du Perray au 1^{er} trimestre 2025 et s'est désengagée de la maîtrise d'ouvrage de cette action au second semestre 2025. Le CEN Bourgogne a décidé de reprendre la maîtrise d'ouvrage de l'action avec une demande d'étude de maîtrise d'œuvre qui sera déposée à la Région pour septembre 2026. En effet, l'opération est complexe (proximité immédiate de la digue de la Crevée et de puits de captage...) et nécessitant une étude technique de dimensionnement des travaux (topographie, hydrogéologie).

Contrats en cours de montage / projets :

Bénéficiaire	Montant prévisionnel	Actions prévues	Habitat espèce visé	Surface ou nombre	Mesure du DOCOB liée	Avancement
CEN Bourgogne	25 000€	Restauration du Gour du Perray (étude)	- Végétation des eaux stagnantes Formation humide à grandes herbes	1.9ha	A.2.2.1	Demande à déposer pour sept. 2026
Ville d'Imphy	Non déterminé	Restauration des milieux ligériens	- Végétation des grèves exondées - Saulaie peupleraie arborescente - Prairies humides à sèches à chiendents dominant	20ha	1.1.3. B 2.2.1. 3.1.4. B 4.1.1. A	Demande à déposer pour sept. 2026

Animation des chartes Natura 2000

Aucune Charte Natura 2000 n'a été signée sur le site pour 2025.

Animation des MAEC

Remarques	L'animation des MAEC a débuté sur le site Natura 2000 en 2023 et s'est poursuivie en 2024 puis en 2025, avec de nouvelles contractualisations et des formations co-animées avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Perspectives n+1 / Suites à donner	Il est projeté de poursuivre les formations facultatives, notamment sur les semences locales pour aider les agriculteurs à restaurer et gérer des prairies plus résilientes face au réchauffement climatique.
Point de vigilance	Les budgets disponibles pour le financement des MAEC ont été limités.

Présentation du PAEC :

Le PAEC a été déposé en fin d'année 2024 et l'animation a démarré en début d'année 2025. Le PAEC correspond au périmètre de la ZPS du site Natura 2000, à savoir une superficie de 8 837ha (surface agricole utile : SAU estimée à 6 400ha).

L'animation a démarré en mars avec la prise de contact auprès d'agriculteurs :

- Signataires de MAEC en 2015-2016 et n'ayant pas souscrits de MAEC en 2023 et 2024
- Exploitants des habitats à enjeux (pelouses et prairies humides)

Il s'en est suivi des sessions de terrain pour l'établissement de diagnostics individuels d'exploitation et de plans de gestion. Globalement, **2 nouveaux exploitants ont contractualisé des MAEC en 2025, pour une surface de 49,5 ha** et un renouvellement de diagnostic sur 47 ha, à la suite de la reprise de parcelles par un nouvel exploitant.

Les mesures visent sur ce territoire à favoriser les pratiques extensives sur les pelouses et les prairies, afin de préserver le maintien des milieux ouverts et les prairies permanentes favorables à la flore et la faune inféodée aux habitats ligériens. Les mesures engagées sont listées dans le tableau suivant :

Nom MAEC	Surface	Nb exploitations
Protection des espèces – Niveau 2 (ESP2)	7.23 ha	1
Maintien des milieux ouverts – Gestion par pâturage (OUV2)	10.45 ha	1
Surfaces herbagères et pastorales (PRA3)	7.23 ha	1
Milieux humides - Gestion par pâturage (MHU2)	31.9 ha	1

A noter que deux parcelles cumuls des mesures PRA3 et ESP2, d'où une surface de contractualisation cumulée supérieure à la surface agricole réelle engagée.

En parallèle, de nombreux échanges avec la DRAAF ont eu lieu concernant la modification des notices MAEC 2023 et 2024, celles-ci montrant quelques incohérences soulignées par la DRAAF. Les notices ont donc été clarifiées pour une meilleure compréhension des mesures lors des futurs contrôles de l'ASP.

Les animateurs Natura 2000 ont également été sollicités à plus de 5 reprises par des contrôleurs de l'ASP pour des précisions sur les diagnostics et les plans de gestion MAEC.

En ce qui concerne les formations, 14 agriculteurs sur 38 engagés en MAEC ont participé à une formation obligatoire pilotée par la chambre d'agriculture de la Nièvre et coanimée par le CEN Bourgogne, intitulées :

« Que disent les plantes de ma parcelle » 13 mai 2025

« Restaurer ses prairies permanentes grâce aux semences locales ? » 17 juin 2025



Figure 1 : Photos de la formation "Que disent les plantes de ma parcelle ?"

PROAGRI POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

JE PRESERVE DURABLEMENT LES RESSOURCES DE MON EXPLOITATION

MAEC BFC : RESTAURER SES PRAIRIES PERMANENTES GRACE AUX SEMENCES LOCALES

Assurez vos stocks fourragers et gagnez en autonomie en produisant vos propres semences

Objectif général
Diagnostiquer l'état de sa prairie permanente et la réensemencer avec des semences locales

Objectifs :

- Comprendre les caractéristiques d'une MAEC
- Identifier l'intérêt d'une prairie diversifiée et choisir sa parcelle de récolte
- Adapter ses pratiques de conduite des prairies pour favoriser des espèces intéressantes pour l'élevage
- Découvrir les techniques de récolte de semences locales

Contenu :

- Qu'est-ce qu'une MAEC ?
- Diagnostic de la prairie : plantes présentes, complémentarité, valeur fourragère, intérêt d'une prairie diversifiée
- Impact de pression de pâturage, des hauteurs d'herbe, ...
- Intérêt de la complémentarité des espèces,
- Intérêt d'utiliser des semences locales
- De la récolte au semis : itinéraires techniques, matériels, ...
- Les différentes techniques de régénération de prairies,
- Démonstration de l'outil du CEN d'Auvergne « brosseuse à graines » et d'une « Butineuse » (Helice Bois)

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Démonstration de la technique de « broissage de graines » avec l'outil « brosseuse à graines » par le CEN d'Auvergne et d'une « Butineuse » (Helice Bois)

Méthode d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de stage

Durée : 1 journée
Lieu : A définir
Date : 17 juin 2025

Intervenant(s) – organismes :
Julien Tommasino, chargé d'études au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne, Mailys Ferron et Florence Delaroche, chargées de mission CEN Bourgogne et Centre Val de Loire
Christophe BERNIER, botaniste HELICE Bois
2 conseillers de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Céline BEAUVOIS : conseillère agronomie environnement MAEC
Christophe DAGOUNEAU : conseiller élevage

Responsable de stage :
Christelle MARTIN

Contacts – Inscription :
Laetitia GRISARD et Christine MORIN
03 86 93 40 37
centre.formation@nievre.chambagri.fr

Tarif : 0 € pour les ressortissants VIVEA

Public : agriculteurs (trices), de la Nièvre et des départements limitrophes

Prérequis : aucun

Modalités d'inscription : voir bulletin d'inscription

Personne en situation de handicap : Pour connaître les modalités d'accès merci de nous contacter

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne, VIVEA, CHAMBRE D'AGRICULTURE NIÈVRE

Figure 2 : Flier de la formation « Restaurer ses prairies permanentes grâce aux semences locales ? »

Animation foncière

Intitulé action	Partenaires mobilisés	Objectif action	Description actions réalisées	Résultats obtenus	Suite à donner
Projet d'obligation réelle environnementale (ORE) sur le site de Port des Bois		Maîtrise d'usage en vue de pérenniser la gestion du site	Echanges complémentaires avec le propriétaire pour faire évoluer le bail agricole	ORE à signer en 2026	Broyage et export pour préserver les pelouses

Animation autre (conventionnement, entretien, etc.) - non concerné en 2024/2025

Date	Partenaires mobilisés	Objectif action	Description actions réalisées	Avancement	Suite à donner

3 – EIN

Remarques	En 2024-2025, peu de projets ont nécessité une étude d'incidence Natura 2000, mais plusieurs échanges ont eu lieu entre le CENB, les pétitionnaires et la DDT58.
Perspectives n+1 / Suites à donner	
Point de vigilance	Poste d'animation chronophage

Date	Projet	Maître ouvrage	Entité concernée	Contribution à l'EIN
Février 2025	Demande de retournement de prairies	EARL de Beaugy	Pelouses ligériennes – Avril-sur-Loire Prairie humide – Chevenon	Avis sur la demande de retournement (demande d'évitement). Les deux demandes ont été refusées
Avril 2025	Projet aménagement ferme pédagogique	M. Marchand	Prairies humides	Prescriptions sur la gestion agricole. Projet abandonné.
Avril à octobre 2025	Projet d'aménagement des bords de Loire	Imphy	Grèves, forêt alluviale, prairie ligérienne	Plusieurs réunions sur site, prescriptions de restauration et de gestion, avis sur le projet de convention de superposition d'affectation de la DDT
Mars à décembre 2025	Projet de sentier reliant St Léger-des-Vignes à Sougy-sur-Loire (Tinte)	CCSN	Pelouses ligériennes	Réunions sur site et envoi de prescriptions d'aménagements pour éviter les conflits d'usage
Avril – Mai 2025	Projet de restauration du sentier du Gour des Fontaines	CCSN / Sougy-sur-Loire	Grèves, forêt alluviale, annexes hydrauliques	Réunions sur site et envoi de prescriptions de restauration et de gestion dans le cadre de contrats Natura 2000
Mai 2025	Abattage d'arbres pouvant présenter un problème de sécurité routière	DDT - Decize	Forêt alluviale	Réunion sur site et avis sur la démarche à suivre. Travaux réalisés, arbres à enjeux conservés
Mai 2025	Abattage d'un arbre pouvant présenter un problème de sécurité publique	DDT - Imphy	Forêt alluviale	Réunion sur site et avis sur la démarche à suivre. Intervention d'un BE pour vérifier l'absence d'enjeu faunistique. Travaux réalisés
Mai 2025	Retournement de prairie	Non déclaré	Prairie	Information de la DDT sur un retournement de prairie non déclaré.

Mai 2025	Gestion de chemin agricoles	M. Brunet	Espaces anthropisés	Echanges avec les exploitants et les services de l'Etat sur un conflit d'usages
Juin – Octobre 2025	Extension de la carrière de Saint-Ouen-sur-Loire	LAFARGE	Prairies humides	Renseignements sur la conséquence de potentielle perte de surface en engagements MAEC pour l'exploitant des prairies identifiées. Echanges avec Le Pays Val de Loire Nivernais



Figure 3 : Photos des Visite élus pour les projets de valorisation de la Loire à Imphy (gauche) et Sougy-sur-Loire (droite)

4 – Suivis scientifiques et techniques

Remarques	En 2025, le 3 ^{ème} passage du suivi d'état écologique de conservation des pelouses ligériennes a été réalisé. Externalisation de la mise à jour de la cartographie des Habitats du site Natura 2000 pour se conformer au CCTP du CBN
Perspectives n+1 / Suites à donner	Recrutement et suivi d'un bureau d'étude sur la mise à jour de la cartographie des Habitats et actualisation en parallèle du diagnostic du DOCOB
Point de vigilance	Le cahier technique du CEN Bourgogne intitulé « Evaluation de l'état de conservation des pelouses ligériennes en Bourgogne, premiers retours d'expériences » rédigé en 2019, devra être actualisé d'ici 2030 (les suivis montrent que la méthodologie doit évoluer pour limiter les biais observés). Suite à ce retour d'expérience, il est apparu que la méthodologie était à faire évoluer.

Intitulé de suivi N°1/2 :**Mise à jour de la cartographie des habitats du site Natura 2000 Val de Loire Nivernais**

Les deux sites Natura 2000 « Val de Loire Nivernais » étant issus d'un redécoupage des sites ligériens suivants, effectué en 2019, pour faire coïncider leur périmètre avec la limite départementale entre la Nièvre et la Saône-et-Loire, les couches cartographiques des habitats n'étaient plus homogènes sur l'ensemble du site. De plus, l'une des cartographies date de 2009 et avait été principalement réalisé à partir d'orthophotographie.

Partenaire/prestataire :

Pays Val de Loire Nivernais, Région BFC, CBN, CEN Bourgogne

Objectif du suivi /étude :

- La réalisation de la typologie des habitats et la cartographie de toutes les entités du site.
- L'élaboration d'un document de synthèse et la saisie numérique des données récoltées.

Habitats ou espèces concerné :

Tous les habitats du site Natura 2000 dans le ZCS

Conclusions principales :

Le Pays Val de Loire Nivernais et le CEN Bourgogne ont travaillé à l'élaboration d'un appel d'offres pour le renouvellement de la cartographie des habitats de la Zone de Conservation Spéciale. Cette actualisation suivra la méthodologie imposée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et s'inscrira dans la démarche globale de révision du Document d'objectifs Natura 2000 afin que leur gestion soit cohérente avec les nouveaux périmètres.

- Les temps non utilisés pour réaliser la mise à jour en interne ont permis de pallier aux dépassements des temps sur l'évaluation de l'état de conservation des pelouses ligériennes et la gestion technique et administrative du site (tuilage avec le Pays et renforcement du travail collaboratif)

Perspectives :

La DOCOB du site Natura 2000 mis à jour en 2027

Intitulé de suivi N°2/2 :

Etat de conservation des pelouses ligériennes du site Natura 2000 Val de Loire Nivernais

Partenaire/prestataire :

Pays Val de Loire Nivernais, Région BFC, CBN, CEN Bourgogne

Objectif du suivi /étude :

Le Document d'Objectifs (DOCOB) fixe les objectifs de conservation à atteindre. Plusieurs outils contractuels sont mobilisables pour y parvenir. Les Mesures-Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), sont adaptées en aux zones agricoles et réservées aux exploitants agricoles.

Elles sont proposées dans l'objectif de répondre aux enjeux écologiques identifiés par le DOCOB, en matière de gestion des milieux herbacés.

Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, animateur du site depuis 2011, a créé une méthode d'évaluation de l'état de conservation des pelouses ligériennes. Cette méthode a pour but de mesurer l'évolution de ces milieux dans le temps, et ainsi d'évaluer la pertinence des modalités de gestion, notamment pastorales, mises en œuvre. Elle a fait l'objet de la rédaction d'un cahier technique méthodologique en 2019.



Figure 4 : photo d'une pelouse ligérienne suivie

Habitats ou espèces concerné :

Habitats élémentaires	Natura 2000	Corine Biotope	Rattachement phytosociologique
Pelouses ouvertes pionnières des dunes sableuses intérieures	2330-1	35.23	<i>Corynephorion canescentis</i>
Pelouses subatlantiques xériques acidoclines sur sables alluviaux	6210-38	34.342	<i>Koelerio macranthae - Phleion phleoidis</i>
Pelouses pionnières continentales et subatlantiques acidoclines des dalles siliceuses sèches et chaudes ¹	8230-4	34.11	<i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>

Conclusions principales :

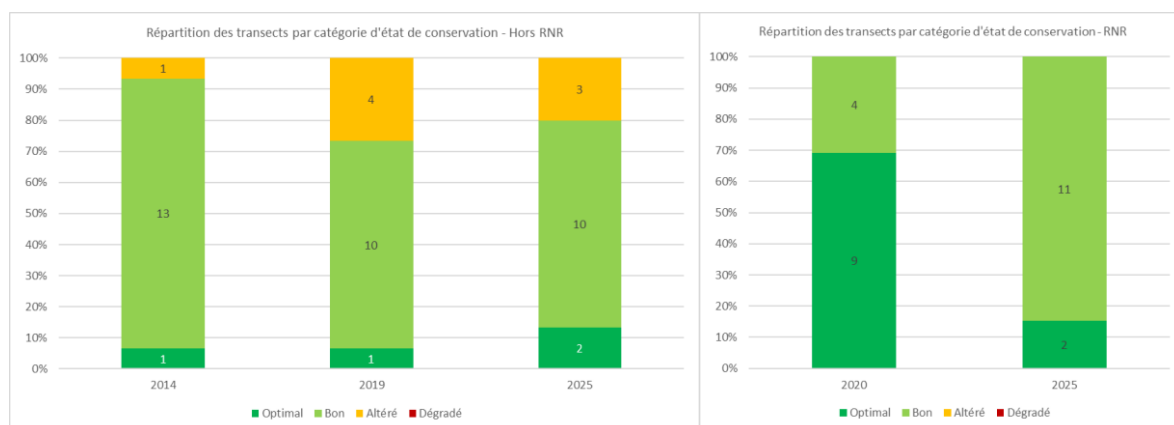


Figure 5 : répartition des transects par catégorie d'état de conservation

L'état de conservation des pelouses sèches sur cette section de la Loire amont peut globalement être qualifié de bon.

La mise en œuvre du protocole montre néanmoins un certain nombre de limites, qui imposent de prendre des précautions dans l'analyse des évolutions observées, et sur lesquelles il est nécessaire de réfléchir dans la perspective des prochaines campagnes de suivi.

D'une manière générale, un certain nombre de variations de l'état de conservation entre les campagnes peut être imputé à des effets de seuil. La grille de notation dans son ensemble devrait faire l'objet d'une analyse critique et d'ajustements dans l'objectif d'obtenir une pondération plus pertinente des indicateurs relevés.

Perspectives :

Travail sur l'évolution du protocole de suivi d'ici 2030 (4^{ème} passage)

5 – Information, communication, sensibilisation

Remarques	
Perspectives n+1 / Suites à donner	Reconduction des animations scolaires en 2026 Reconduction de la participation à Festi'Grue
Point de vigilance	Le temps du volet communication est contraint, seuls 2 à 3 formats peuvent être envisagés par an.

Création, mise à jour outil de com

Format	Tirage ou autre diffusion	Objectif général des contenus	Publics visés	Diffusion faite	Diffusion à faire
Plaquette de présentation du site	700 exemplaires	Connaitre Natura 2000 et les spécificités du site Val de Loire Nivernais	Grand public	Diffusion de la version numérique en 2025	Distribution papier au COPIL, en début d'année 2026

Parution dans les médias



Figure 6 : Illustration de l'article du JDC du 19/02/2025 et affiche de l'évènement réalisé par la commune de Decize

Article du Journal du Centre du 19/02 suite à l'intervention au Lundis de l'Environnement de Decize

Organisation d'animation/ manifestation

Intitulé	Lieu	Date	Contenu	Nombre de participants
Lundis de l'environnement	Decize	10/02	Présentation des habitats, des espèces, des enjeux et objectifs de Natura 2000 VLN	25
Animation scolaire « A la découverte des bords de Loire »	Devay	16/05	1 journée de terrain en bord de Loire, sur la Réserve naturelle régionale Loire Bourguignonne, pour la découverte de 2 milieux aquatiques différents : la Loire et un bras mort (appelée aussi boire).	31
	Lamenay-sur-Loire	24/06		48

Pour préparer ces animations scolaires, des échanges avec la Réserve Naturelle Régionale et avec les enseignants ont été nécessaires. De plus, pour l'école de la commune de Devay, l'animation, initialement prévue pour des classes de Cycle 2, a dû être adaptée pour des élèves de maternelle.



Participation à des manifestations ou actions sur le territoire

Intitulé	Lieu	Date	Public visé	Action réalisée
Ville à Joie	Devay	11 septembre 2024	Habitants du territoire	Tenue d'un stand (20 personnes rencontrées)
Festi'grues	Château de Meauce	26-27 octobre 2024	Habitants de la Nièvre en majorité	Tenue d'un stand (350 personnes rencontrées)
Festi'grues	Château de Meauce	25-26 octobre 2025	Habitants de la Nièvre et de l'Allier	Tenue d'un stand (200 personnes rencontrées)



Figure 8 : affiche de l'édition 2024 de Festi'grues et Stand CEN Bourgogne 2025

Participation à la vie du réseau au-delà du site

Intitulé	Lieu	Date	Contenu	Durée
/	/	/	/	/

6 – Veille à la cohérence des politiques publiques

Remarques	Le CEN en partenariat avec l'Etat et la Région, veille à accompagner les porteurs de projets ou les communes du site Natura 2000. En 2025, le CEN Bourgogne a participé à plusieurs réunions et échanges, notamment sur le sujet des zones d'accélération des énergies renouvelables et les outils de protection réglementaire de la Loire dans le cadre de la Stratégie des Aires Protégées
Perspectives n+1 / Suites à donner	Poursuite des échanges
Point de vigilance	Suivi chronophage

Les principales contributions ont concerné les sujets suivants :

- 3 avril 2025 : Echange avec la chambre d'agriculture de la Nièvre sur l'Espace de Mobilité de la Loire et son impact sur la gestion agricole du site Natura 2000
- 6 mai 2025 : Point avec la DDT sur le projet d'APHN sur le DPF à Port des Bois, enjeux floristiques, interdictions à proposer et incidences sur la gestion agricole et les aides MAEC.
- 12 mai 2025 : Echanges avec la DREAL de bassin sur la mise à jour des données du SIEL en partenariat avec le CBN et mode de gestion du DPF.
- 12 septembre 2025 : ZAERN de Saint Hilaire Fontaine, transmission de la cartographie des parcelles incluses dans le site Natura 2000 pour un évitement du périmètre pour les futurs projets d'énergie renouvelable (hors photovoltaïque en toiture).
- 16 octobre 2025 : Echanges avec la FCEN sur l'articulation du projet de Life bassin de la Loire avec le site Val de Loire Nivernais.

Réunions - Sans objet

Date	Objet de la réunion	Public visé	Synthèse ODJ	Relevé de décision	Plus-value de la participation de l'animateur
/	/	/	/	/	/

A noter que l'équipe d'animation a travaillé sur la préparation des demi-journées d'information auprès des élus du site Natura 2000, mais faute d'un nombre de participants élus suffisant, cette rencontre a été annulée. Une nouvelle édition sera proposée aux nouveaux élus municipaux fin 2026 ou début 2027 pour les aider à appréhender les outils disponibles avec Natura 2000.

7 – Gestion administrative et financière

Remarques	Plusieurs échanges ont eu lieu avec la Région et le PETR Val de Loire Nivernais dans le cadre de gestion administrative et financière du site N2000 et notamment pour la transmission des perspectives d'actions 2025-2027
Perspectives n+1 / Suites à donner	Maintien d'échanges réguliers sur les actions à n+1
Point de vigilance	Temps de suivi à recalibrer à la hausse pour le prochain marché d'animation pour éviter les dépassements de temps

Copil

Date	Lieu	ODJ	CR
4 février 2025	Béard	Bilan des actions 2024 Perspectives 2025	cf. CR en annexe

GT – Sans objet

Date	Nom du groupe	Acteurs concerné	Relevé de décision

Rencontre service Etat / Région / Pays Val de Loire Nivernais

Date	Lieu	ODJ
16 décembre 2024	Pays Val de Loire Nivernais	<ul style="list-style-type: none"> - Actions prévues au marché - Modalités de collaboration - Préparation du COPIL
17 janvier 2025	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du COPIL
17 juillet 2025	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des demi-journées à destination des élus
21 août 2025	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> - Actualités de l'animation du site - Préparation des demi-journées à destination des élus (suite)
7 novembre 2025	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> - Actualités de l'animation du site
9 décembre 2025	DDT Nevers	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation au nouveau référent environnement de la DDT - Fonctionnement du partenariat DDT / CEN / Pays VLN - Projet d'APHN sur la Loire

Saisie Sin2 – K2000

Logiciel SIN2 abandonné, dans l'attente du nouvel outil.

Entrée des données en lien avec l'historique des contrat Natura 2000 sur l'outil cartographique de la Région BFC.

Annexes

- 1/ Présentation COPIL 04/02/2025
- 2/ Compte-rendu COPIL 04/02/2025
- 3/ Plaquette de présentation du site Natura 2000 Val de Loire Nivernais
- 4/ PAEC 2025
- 5/ Etude d'évaluation de l'état de conservation des pelouses alluviales de Loire (3^{ème} passage)
- 6/ CCTP de l'étude de mise à jour de la cartographie des habitats